



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

January 30, 2026

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a prolongé à l'unanimité le mandat de la BINUH jusqu'au 31 janvier 2027 tout en critiquant Haïti pour son manque de consensus politique huit jours avant l'expiration du mandat du CPT le 7 février 2026. Smith Augustin s'est formellement retiré de l'effort visant à destituer le coordinateur Laurent Saint-Cyr dans une lettre du 29 janvier, effondrant définitivement la coalition de cinq membres et consolidant le contrôle exécutif sous Saint-Cyr et le PM Fils-Aimé. L'opposition plurielle et le MORN ont annoncé des manifestations jusqu'au 7 février exigeant le départ du CPT et des cadres de gouvernance alternatifs. L'ambassadrice américaine Locetta a déclaré que le PM Fils-Aimé est essentiel pour la suppression des gangs tandis que le secrétaire Rubio a exigé la dissolution du CPT d'ici le 7 février sans ingérence corrompue, créant un soutien diplomatique pour l'axe Saint-Cyr-Fils-Aimé mais déclenchant des préoccupations de souveraineté parmi les acteurs de la société civile qui dénoncent les pressions externes comme du chantage.



RÉSUMÉ RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

La résolution 2814 du CSNU prolonge le mandat de la BINUH d'un an mais le Conseil critique l'impasse politique d'Haïti avec huit jours jusqu'à l'expiration du mandat du CPT.

La lettre de retrait de Smith Augustin du 29 janvier effondre définitivement la coalition de cinq membres laissant Saint-Cyr et Fils-Aimé au contrôle exécutif jusqu'au 7 février et probablement au-delà.

L'opposition plurielle et le MORN mobilisent des manifestations du 29 janvier au 7 février exigeant le départ du CPT et l'installation d'un juge de la Cour suprême ou une transition bicéphale.

La position américaine se durcit avec Fils-Aimé déclaré essentiel et la date limite de dissolution du CPT fixée au 7 février créant un soutien diplomatique mais un contrecoup de la société civile sur l'ingérence étrangère.

L'autorisation de travail TPS expire le 3 février affectant 350000 Haïtiens y compris les travailleurs de santé critiques avec une fenêtre de départ de 18 mois qui commence.

DÉVELOPPEMENT 1: La résolution 2814 du CSNU prolonge le mandat de la BINUH jusqu'en janvier 2027 mais critique l'impasse politique huit jours avant l'expiration du CPT

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 2814 le 29 janvier prolongeant le mandat de la BINUH pour un an jusqu'au 31 janvier 2027 et révisant ses fonctions principales pour prioriser la facilitation du dialogue inter-haïtien, l'assistance électorale, la réduction de la violence communautaire, la conception de programmes de désarmement et réintégration, et la surveillance de la violence des gangs et des violations des droits humains. Le vote 15-0 a reflété le consensus du Conseil selon lequel l'engagement politique international soutenu reste essentiel malgré une frustration croissante face au leadership fracturé d'Haïti. La résolution coparrainée par les États-Unis et le Panama fournit une continuité institutionnelle alors qu'Haïti fait face à sa crise de gouvernance la plus aiguë depuis la formation du CPT en avril 2024 avec huit jours restants jusqu'à l'expiration du mandat constitutionnel de l'organe de transition le 7 février 2026.

L'Associated Press a rapporté que le Conseil de sécurité a critiqué les autorités haïtiennes pour le manque de progrès dans la réalisation d'un consensus politique avant la date limite du 7 février. Le communiqué de presse de l'ONU a déclaré que l'adoption d'aujourd'hui intervient alors que certains membres du CPT ont tenté de limoger le PM Fils-Aimé le 21 janvier avec le mandat du Conseil devant se terminer le 7 février soulignant la pression temporelle pesant sur la classe politique haïtienne. L'AP a noté que le CPT est censé se dissoudre d'ici le 7 février mais il n'est pas clair si cela se produira capturant l'incertitude entourant la transition. L'ambassadrice américaine Locetta a utilisé la session pour réaffirmer le soutien indéfectible des États-Unis à Haïti et déclarer que le maintien du PM Fils-Aimé est essentiel dans la lutte contre les gangs armés et le rétablissement de l'ordre public tout en réitérant la position du secrétaire Rubio selon laquelle le CPT doit être dissous d'ici le 7 février sans que des acteurs corrompus cherchent à interférer dans le processus électoral d'Haïti à des fins personnelles.

La République démocratique du Congo parlant au nom du Liberia et de la Somalie a souligné la nécessité de s'assurer que la BINUH dispose des moyens et des ressources nécessaires pour aider les Haïtiens à restaurer la sécurité, la stabilité et l'État de droit. Cependant le fonds fiduciaire de l'ONU pour la Force de suppression des gangs n'a reçu aucun nouveau don depuis août 2025 et ne détient que 113 millions de dollars sur les 800 millions nécessaires annuellement. Le Plan de réponse humanitaire 2026 recherche 880 millions pour 4,2 millions de personnes mais 2025 a vu Haïti comme l'un des appels humanitaires les moins financés au monde. La réalité opérationnelle est que le mandat politique renouvelé de la BINUH se heurte à des contraintes de ressources qui peuvent limiter la capacité de répondre aux attentes du Conseil de sécurité.

Le vote de résolution s'est produit alors que les gangs contrôlent maintenant 90 pour cent de Port-au-Prince et se sont étendus dans la campagne de l'Artibonite employant le meurtre, l'enlèvement et la violence sexuelle en toute impunité. Médecins Sans Frontières a rapporté le 28 janvier que les cas d'agression sexuelle à sa clinique de Port-au-Prince ont triplé en quatre ans avec plus de 100 victimes attaquées par dix agresseurs ou plus à la fois. Plus de 8100 personnes ont été tuées en Haïti entre janvier et novembre 2025 représentant une augmentation de 20 pour cent par rapport aux 5600 décès de 2024. Le renouvellement du mandat du Conseil de sécurité préserve les fonctions de bons offices et de soutien électoral de la BINUH mais la mission opère dans un environnement où l'État haïtien contrôle moins de 10-20 pour cent du territoire de la capitale et fait face à un vide de gouvernance le 7 février.



CONTEXTE HISTORIQUE

La BINUH a été établie en octobre 2019 en tant que mission politique spéciale remplaçant l'opération de maintien de la paix de l'ONU qui était en Haïti depuis 2004. Le mandat de la mission a été renouvelé annuellement avec des réductions progressives de portée reflétant la fatigue des donateurs internationaux et l'incapacité d'Haïti à parvenir à un consensus politique durable. La résolution 2814 représente le septième renouvellement de mandat depuis la création de la BINUH.

POINTS DE DISCUSSION

La prolongation d'un an du mandat fournit une continuité institutionnelle jusqu'au 31 janvier 2027 mais ne résout pas le vide de gouvernance du 7 février 2026 dans huit jours.

Le mandat révisé priorise la facilitation du dialogue inter-haïtien et l'assistance électoral mais sans cadre de consensus émergeant la fenêtre de dialogue se ferme rapidement.

Le vote unanime 15-0 démontre le consensus international qu'Haïti nécessite un engagement politique soutenu malgré la frustration face aux échecs de leadership.

Le plaidoyer américain pour un mandat rationalisé reflète le décret de l'administration Trump de décembre 2025 sur la participation aux organisations multilatérales mettant l'accent sur les fonctions essentielles uniquement.

L'écart de ressources reste critique avec le fonds fiduciaire de la GSF détenant 113 millions sur 800 millions nécessaires annuellement et aucun don depuis août 2025.

La critique du Conseil du manque de consensus politique fait directement référence à la crise interne du CPT et à la tentative du 21 janvier de limoger le PM Fils-Aimé.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les organisations internationales devraient coordonner la facilitation du dialogue de la BINUH avec la réunion virtuelle de la CARICOM pour maximiser la fenêtre finale de huit jours pour un cadre de consensus.

Les donateurs devraient clarifier les engagements de financement 2026 pour la GSF et la réponse humanitaire afin d'aligner les ressources avec les attentes du mandat renouvelé de la BINUH.

La BINUH devrait activer immédiatement le mandat de dialogue en convoquant les membres du CPT, les acteurs de l'opposition et la société civile avant la date limite du 7 février.

Les États-Unis et le Canada devraient divulguer les noms des membres du CPT sanctionnés le 25 janvier pour réduire l'incertitude politique et clarifier les lignes rouges.

Le Conseil de sécurité devrait demander un briefing d'urgence le 10 février pour évaluer la mise en œuvre de la transition post-CPT et identifier les risques immédiats.

Les acteurs du secteur privé devraient planifier des scénarios pour la continuité du gouvernement de transition versus les revendications d'autorité contestées post-7 février.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 2: Le retrait formel de Smith Augustin effondre définitivement la coalition de cinq membres consolidant le contrôle exécutif de Saint-Cyr Fils-Aimé

Le membre du CPT Smith Augustin a envoyé une lettre formelle à ses quatre collègues le 29 janvier se retirant sans équivoque de l'effort visant à destituer le coordinateur du CPT Laurent Saint-Cyr et effondrant définitivement la coalition de cinq membres qui cherche depuis le 21 janvier à limoger le PM Fils-Aimé. La lettre obtenue et publiée par HaitiLibre représente un revirement complet par rapport à la confirmation du 22 janvier d'Augustin au Nouvelliste selon laquelle quatre collègues et moi avons signé en faveur du limogeage du Premier ministre. La signification stratégique est profonde car sans le soutien d'Augustin les quatre membres restants Fritz Alphonse Jean, Leslie Voltaire, Louis Gérald Gilles et Edgard Leblanc Fils manquent de votes pour destituer Saint-Cyr qui en tant que président pro tempore du CPT contrôle la transmission des résolutions au Moniteur la gazette officielle où les décisions gouvernementales acquièrent force de loi.

La lettre d'Augustin adressée à Chers conseillers présidentiels Chers collègues Fritz Alphonse Jean Leslie Voltaire Edgard Leblanc Fils et Louis Gérald Gilles a expliqué qu'il a initialement soutenu le limogeage du Premier ministre suite aux recommandations issues de discussions avec plusieurs parties prenantes nationales dans le cadre du dialogue politique initié le 18 janvier 2026 croyant que l'action pourrait faciliter la transition institutionnelle commençant le 7 février 2026. Cependant compte tenu de l'évolution des événements et suite à une réflexion approfondie j'ai décidé de retirer mon soutien à toute action visant à destituer le coordinateur Laurent Saint-Cyr ou tout autre membre du CPT à ce stade critique. Le paragraphe opératoire déclarait par conséquent je vous informe qu'à partir d'aujourd'hui jusqu'au 7 février 2026 je m'abstiendrai de participer à tout processus décisionnel similaire afin de préserver la stabilité nécessaire à une transition pacifique et ordonnée.

Augustin a exhorté ses collègues à concentrer les efforts sur l'essentiel assurer la continuité de l'État, soutenir les préparatifs électoraux et favoriser un environnement propice à l'émergence d'une solution consensuelle pour la période post-7 février. La Gazette Haïti a caractérisé la lettre comme sans équivoque et a noté que le revirement d'Augustin se produit dans un contexte de fortes pressions diplomatiques notamment américaines. Rezon Odwes a souligné l'avertissement juridique d'Augustin selon lequel destituer le coordinateur sans publication formelle d'une résolution préalable ouvrirait la voie à une spirale de révocations administratives et d'instabilité institutionnelle incontrôlable particulièrement dangereuse quelques jours seulement avant la date limite du 7 février de la transition. Le Jamaica Observer a confirmé que la semaine dernière une résolution pour le limogeage de Fils-Aimé avait le soutien de cinq membres du CPT avant que le conseiller Smith Augustin ne revienne finalement sur sa décision et

refuse de signer.

La lettre d'Augustin consolide la consolidation exécutive Saint-Cyr Fils-Aimé avec Saint-Cyr contrôlant la transmission du Moniteur empêchant la résolution de limogeage du 21 janvier d'acquérir un effet juridique. Emmanuel Vertilaire représentant le parti Pitit Dessalines de Moïse Jean-Charles s'est aligné fonctionnellement avec l'axe Saint-Cyr Fils-Aimé en participant aux réunions de coordination exécutive malgré l'opposition du leader de son parti. Avec le retrait d'Augustin la coalition de limogeage est réduite à quatre membres dont au moins deux font face à des sanctions de visa américaines imposées le 25 janvier. L'implication opérationnelle est que Saint-Cyr et Fils-Aimé resteront presque certainement dans leurs postes jusqu'au 7 février et probablement au-delà opérant comme gouvernement de transition de facto en vertu de la disposition constitutionnelle permettant au premier ministre de continuer si aucun successeur n'est installé.



CONTEXTE HISTORIQUE

Le CPT a été établi le 25 avril 2024 en vertu de l'accord politique du 3 avril 2024 signé en Jamaïque avec un mandat de gouverner Haïti jusqu'au 7 février 2026 lorsque les autorités élues assumeront leurs fonctions. L'organe de neuf membres avec sept membres votants a été paralysé par des divisions internes depuis sa formation avec de multiples tentatives de destituer des membres y compris le limogeage réussi du coordinateur original Edgard Leblanc Fils en septembre 2024.

POINTS DE DISCUSSION

Le retrait d'Augustin met définitivement fin à la capacité de la coalition de cinq membres de destituer Saint-Cyr ou de limoger le PM Fils-Aimé avec huit jours jusqu'à l'expiration du mandat.

La lettre formelle cite la préservation de la stabilité nécessaire à une transition pacifique comme justification reflétant les préoccupations juridiques concernant l'instabilité institutionnelle.

Saint-Cyr contrôle le mécanisme de transmission du Moniteur lui donnant un pouvoir de veto sur les résolutions du CPT acquérant force de loi.

Les sanctions de visa américaines du 25 janvier sur deux membres non nommés du CPT ont probablement fracturé la coalition de limogeage en créant un effet dissuasif crédible.

La disposition constitutionnelle permet au PM de continuer si aucun successeur n'est installé positionnant Fils-Aimé pour un rôle de transition post-7 février.

La coalition de quatre membres est politiquement épuisée sans voie viable vers le pouvoir exécutif avant la date limite du 7 février.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Saint-Cyr et Fils-Aimé devraient annoncer le cadre du gouvernement de transition post-7 février d'ici le 5 février pour réduire l'incertitude politique et clarifier la continuité de la gouvernance.

Les partenaires internationaux devraient publiquement approuver le scénario de gouvernement de transition pour fournir une légitimité et dissuader les revendications d'autorité concurrentes.

La coalition de quatre membres devrait accepter la défaite politique et participer au dialogue facilité par la CARICOM pour préserver la stabilité institutionnelle.

Les organisations de la société civile devraient exiger un plan de succession transparent de l'axe Saint-Cyr Fils-Aimé avant la date limite du 7 février.

Les médias devraient vérifier les identités des membres du CPT sanctionnés par les États-Unis pour informer la compréhension publique de la dynamique d'effondrement de la coalition.

Les partis politiques devraient clarifier les positions sur l'acceptation du gouvernement de transition versus l'opposition pour permettre la planification des parties prenantes.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 3: L'opposition plurielle et le MORN mobilisent des manifestations jusqu'au 7 février exigeant le départ du CPT et des cadres de gouvernance alternatifs

L'opposition plurielle a annoncé des manifestations le 29 janvier jusqu'au 7 février exigeant le départ du CPT et l'installation d'un juge de la Cour suprême comme chef d'État tandis que le MORN a tenu une manifestation le 30 janvier au Parc Midore s'opposant au maintien du PM Fils-Aimé après le 7 février et dénonçant les sanctions de visa américaines comme du chantage. Le père Amorce Georges a déclaré qu'Haïti ne devrait pas se soumettre aux pressions externes et a plaidé pour la souveraineté politique et économique. Le président de Fierté Nationale Haïtienne Joseph Junior Michel a appelé à une transition bicéphale de courte durée plutôt qu'à la poursuite de la gouvernance CPT-PM. La CARICOM organise une réunion virtuelle avec les acteurs politiques haïtiens et la société civile pour faciliter le consensus mais le MORN a souligné sa préférence pour un résultat motivé principalement par les acteurs haïtiens suggérant une méfiance envers la médiation internationale.

Les mobilisations de l'opposition représentent une pression de rue croissante contre les scénarios de consolidation exécutive Saint-Cyr Fils-Aimé. La demande de l'opposition plurielle pour l'installation d'un juge de la Cour suprême reflète l'interprétation constitutionnelle selon laquelle l'autorité judiciaire devrait assumer la gouvernance intérimaire si le mandat du CPT expire sans successeur élu. La caractérisation des sanctions américaines comme du chantage par le MORN capture les préoccupations de la société civile selon lesquelles la position intransigeante de Washington favorisant Fils-Aimé constitue une ingérence étrangère dans les processus politiques souverains d'Haïti. Les manifestations jusqu'au 7 février créent une fenêtre de volatilité où les mobilisations de rue pourraient dégénérer en confrontations avec les forces de sécurité ou déclencher l'exploitation par les gangs de l'instabilité politique.

La réunion virtuelle de la CARICOM représente la dernière opportunité de médiation avant le 7 février avec le Groupe de personnalités éminentes engageant les acteurs politiques haïtiens et la société civile. Cependant la préférence déclarée du MORN pour un résultat dirigé par les Haïtiens indique le scepticisme concernant la facilitation internationale particulièrement compte tenu des positions américano-canadiennes favorisant la continuité Saint-Cyr Fils-Aimé. Le risque est que le dialogue de la CARICOM ne produise aucun cadre de consensus laissant des revendications de légitimité concurrentes entre le gouvernement de transition Saint-Cyr Fils-Aimé soutenu par les États-Unis et le Canada et la coalition opposition-société civile exigeant une gouvernance alternative. Les huit jours restants représentent la dernière fenêtre d'Haïti pour une transition négociée mais les modèles de mobilisation suggèrent que l'opposition de la société civile contestera l'autorité de Saint-Cyr Fils-Aimé post-7 février.

Les manifestations se produisent alors que le contrôle territorial des gangs reste inchangé à 90 pour cent de Port-au-Prince avec des cas de violence sexuelle triplant et 8100 décès enregistrés de janvier à novembre 2025. L'environnement opérationnel limite la capacité de l'opposition pour des mobilisations de masse soutenues compte tenu des contraintes de sécurité mais les manifestations ciblées dans des lieux symboliques comme le Parc Midore démontrent la détermination de la société civile à défier la consolidation exécutive. Le positionnement des partis politiques reste fluide avec l'UNIR le FNC l'OPL et Pitit Dessalines n'ayant pas encore émis de déclarations définitives acceptant ou rejetant les scénarios de continuité Saint-Cyr Fils-Aimé.



CONTEXTE HISTORIQUE

La Constitution haïtienne de 1987 prévoit que si les élections présidentielles ne peuvent être tenues le président de l'Assemblée nationale assume l'autorité intérimaire ou si l'Assemblée est dissoute le juge en chef de la Cour suprême sert de président provisoire. La demande de l'opposition plurielle pour l'installation d'un juge de la Cour suprême invoque ce mécanisme constitutionnel bien que le statut transitoire du CPT crée une ambiguïté juridique concernant l'applicabilité des dispositions de succession standard.

POINTS DE DISCUSSION

Les manifestations de l'opposition plurielle et du MORN jusqu'au 7 février créent une fenêtre de volatilité de huit jours où les mobilisations de rue pourraient dégénérer.

La demande d'installation d'un juge de la Cour suprême reflète l'interprétation constitutionnelle selon laquelle l'autorité judiciaire assume la gouvernance intérimaire si le CPT expire sans successeur.

Les sanctions américaines caractérisées comme du chantage par le MORN capturent les préoccupations de souveraineté de la société civile concernant l'ingérence étrangère dans les processus politiques.

La réunion virtuelle de la CARICOM représente la dernière opportunité de médiation mais les acteurs haïtiens expriment une préférence pour un résultat motivé nationalement.

Des revendications de légitimité concurrentes possibles post-7 février entre le gouvernement de transition Saint-Cyr Fils-Aimé et les cadres alternatifs de l'opposition.

Le contrôle territorial des gangs inchangé limitant la capacité de l'opposition pour des mobilisations de masse soutenues mais les manifestations ciblées démontrent la détermination.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les forces de sécurité devraient exercer la retenue pendant les manifestations du 29 janvier au 7 février pour prévenir les pertes qui pourraient aggraver la crise politique.

La CARICOM devrait accélérer le calendrier de la réunion virtuelle à un maximum de quatre jours avant la date limite du 7 février pour permettre la mise en uvre du consensus.

Les acteurs de l'opposition devraient participer au dialogue de la CARICOM malgré les préoccupations de souveraineté pour préserver les options de stabilité institutionnelle.

Les médias internationaux devraient couvrir les manifestations pour s'assurer que les voix de la société civile informent la compréhension mondiale de la crise politique d'Haïti.

La société civile devrait coordonner la messagerie des manifestations pour articuler un cadre de gouvernance alternatif spécifique au-delà de la demande de départ du CPT.

Les partis politiques devraient émettre des déclarations d'ici le 5 février clarifiant les positions sur le gouvernement de transition versus les cadres alternatifs pour permettre l'alignement des parties prenantes.



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

DÉVELOPPEMENT 4: La position intransigeante américaine et l'expiration du TPS créent une double pression sur la transition politique d'Haïti

L'ambassadrice américaine Locetta a déclaré au Conseil de sécurité de l'ONU que le maintien du PM Fils-Aimé est essentiel dans la lutte contre les gangs armés et le rétablissement de l'ordre public tandis que le secrétaire Rubio a exigé la dissolution du CPT d'ici le 7 février sans que des acteurs corrompus n'interfèrent dans le processus électoral. Le Département d'État a imposé des sanctions de visa le 25 janvier à deux membres non nommés du CPT pour implication dans les opérations de gangs créant un effet dissuasif crédible qui a fracturé la coalition de limogeage de cinq membres. La position de Washington fournit un soutien diplomatique pour la consolidation exécutive Saint-Cyr Fils-Aimé mais déclenche un contrecoup de la société civile avec le MORN dénonçant les sanctions comme du chantage et le père Georges déclarant qu'Haïti ne devrait pas se soumettre aux pressions externes. Simultanément l'autorisation de travail TPS expire le 3 février affectant 350000 Haïtiens y compris les travailleurs de santé critiques avec une fenêtre de départ de 18 mois qui commence.

La position intransigeante américaine reflète le décret de l'administration Trump de décembre 2025 sur les organisations multilatérales mettant l'accent sur les mandats rationalisés et les fonctions essentielles. La caractérisation par l'ambassadrice Locetta de Fils-Aimé comme essentiel pour la suppression des gangs signale l'évaluation de Washington selon laquelle la stabilité exécutive prend la priorité sur les différends de légitimité interne du CPT. Les sanctions de visa du 25 janvier sur deux membres du CPT représentent l'utilisation ciblée d'outils diplomatiques pour façonner la trajectoire politique d'Haïti avec le consensus analytique que les sanctions ont fracturé la coalition de limogeage en créant un effet dissuasif crédible contre les tentatives de destitution de Saint-Cyr. L'exigence du secrétaire Rubio que le CPT se dissolve d'ici le 7 février sans ingérence corrompue cible directement la coalition de quatre membres Jean Voltaire Gilles Leblanc créant une pression pour l'acceptation de la défaite politique.

Cependant la position intransigeante génère des préoccupations de souveraineté parmi les acteurs de la société civile haïtienne qui considèrent les sanctions américaines et les déclarations publiques comme une ingérence étrangère dans les processus politiques nationaux. La caractérisation des sanctions comme du chantage par le MORN capture cette tension entre l'évaluation de Washington selon laquelle la pression ciblée empêche les acteurs liés aux gangs de s'emparer du pouvoir et la perception haïtienne que les acteurs externes imposent des résultats préférés. Le risque est que le soutien américain à Saint-Cyr Fils-Aimé tout en étant efficace pour consolider le contrôle exécutif mine la légitimité politique et alimente une réaction nationaliste qui complique la gouvernance post-7 février.

L'expiration du TPS le 3 février représente un point de pression séparé mais convergent affectant 350000 Haïtiens aux États-Unis avec une fenêtre de départ de 18 mois qui commence. La main-d'œuvre de santé y compris les médecins et les infirmières fait face à un impact particulier compte tenu de l'effondrement humanitaire d'Haïti avec 1,4 million de déplacés et 5,7 millions en insécurité alimentaire aiguë. L'aéroport de Port-au-Prince reste pratiquement inaccessible avec le ZED suspendu et l'interdiction de la FAA jusqu'au 7 mars tandis que Cap-Haïtien est opérationnel mais la route terrestre est contrôlée par les gangs créant des contraintes de retour. Les préoccupations de sécurité familiale s'intensifient compte tenu du rapport de violence sexuelle de MSF montrant que les cas ont triplé avec plus de 100 victimes attaquées par dix agresseurs ou plus. Les envois de fonds totalisant 4,9 milliards annuellement représentant 21,4 pour cent du PIB dépendent de la stabilité de la diaspora avec 62,8 pour cent provenant des États-Unis.



CONTEXTE HISTORIQUE

Haïti a reçu la désignation TPS en 2010 suite au tremblement de terre dévastateur avec des prolongations périodiques à travers les administrations successives. L'expiration de janvier 2026 reflète les changements de

politique d'immigration de l'administration Trump affectant plusieurs pays. La Constitution haïtienne de 1987 et les amendements ultérieurs établissent des dispositions de continuité du premier ministre si l'Assemblée nationale ne peut pas confirmer un successeur permettant une gouvernance de transition pendant les transitions politiques.

POINTS DE DISCUSSION

Les États-Unis déclarent que le PM Fils-Aimé est essentiel pour la suppression des gangs fournissant un soutien diplomatique pour la consolidation exécutive jusqu'au 7 février et au-delà.

Les sanctions de visa du 25 janvier sur deux membres du CPT ont fracturé la coalition de limogeage créant un effet dissuasif crédible contre les tentatives de destitution de Saint-Cyr.

La société civile dénonce les sanctions comme du chantage reflétant les préoccupations de souveraineté concernant l'ingérence étrangère dans les processus politiques nationaux.

L'autorisation de travail TPS expire le 3 février affectant 350000 Haïtiens y compris les travailleurs de santé critiques avec une fenêtre de départ de 18 mois.

Les contraintes de retour incluent l'inaccessibilité de l'aéroport de Port-au-Prince et les routes terrestres contrôlées par les gangs créant des complications humanitaires.

Les envois de fonds à 4,9 milliards annuellement représentant 21,4 pour cent du PIB dépendent de la stabilité de la diaspora avec la majorité des États-Unis.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Le Département d'État devrait divulguer les noms des membres du CPT sanctionnés d'ici le 5 février pour réduire l'incertitude politique et clarifier la responsabilité.

Les États-Unis et le Canada devraient coordonner la messagerie sur la gouvernance post-7 février pour présenter une position unifiée soutenant le gouvernement de transition.

Les organisations de la diaspora devraient plaider pour une prolongation du TPS ou une mise en uvre progressive de l'expulsion pour prévenir un choc humanitaire.

Les établissements de santé en Haïti devraient planifier des scénarios de contingence pour les pertes de main-d'uvre si les détenteurs du TPS ne peuvent pas retourner ou choisissent de ne pas retourner.

Les partenaires internationaux devraient préparer un soutien humanitaire d'urgence si les expulsions massives déclenchent un déplacement secondaire ou des crises de séparation familiale.

La société civile devrait canaliser les préoccupations de souveraineté vers une participation constructive au dialogue plutôt qu'un rejet global de l'engagement international.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

À SURVEILLER

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

La CARICOM annonce la date et l'ordre du jour de la réunion virtuelle avec les acteurs politiques haïtiens déterminant si un cadre de consensus est possible dans les six derniers jours avant l'expiration du mandat le 7 février.

La participation aux manifestations de l'opposition plurielle et du MORN et les modèles de réponse des forces de sécurité indiquant si les mobilisations dégénèrent ou restent contenues jusqu'au 7 février.

Les déclarations publiques de Saint-Cyr ou Fils-Aimé clarifiant le cadre du gouvernement de transition post-7 février ou les plans de consultation des partis politiques.

La divulgation par le Département d'État ou Affaires mondiales Canada des noms des membres du CPT sanctionnés le 25 janvier réduisant l'incertitude politique.

La réponse de la coalition de quatre membres Jean Voltaire Gilles Leblanc au retrait d'Augustin indiquant l'acceptation de la défaite politique ou une tentative de manuvre finale.

CETTE SEMAINE

La mise en uvre de l'expiration de l'autorisation de travail TPS le 3 février avec surveillance pour l'initiation d'expulsion massive ou l'approche progressive.

L'intensité des opérations de sécurité de la PNH et de la GSF avant la transition du 7 février y compris les gains ou pertes territoriaux contre les réseaux de gangs.

Les déclarations de positionnement des partis politiques de l'UNIR du FNC de l'OPL de Pitit Dessalines clarifiant l'acceptation ou le rejet de la continuité Saint-Cyr Fils-Aimé.

La réponse des gangs à la crise politique y compris les attaques potentielles sur les cibles gouvernementales, les infrastructures critiques ou les opérations humanitaires.



Le mouvement du taux de change de la gourde au-delà de 133-135 HTG/USD indiquant la fuite de capitaux ou le choc de confiance du vide de gouvernance.

HORIZON STRATÉGIQUE

La mise en uvre de la gouvernance post-7 février avec le gouvernement de transition Saint-Cyr Fils-Aimé versus les revendications d'autorité concurrentes créant une légitimité contestée.

L'activation par la BINUH du mandat de facilitation du dialogue renouvelé avec les initiatives de la Représentante spéciale pour convoquer les parties prenantes.

La clarté du calendrier électoral y compris la reprise de l'inscription des électeurs et les exigences de préparation du référendum constitutionnel.

Les engagements de financement internationaux pour le fonds fiduciaire de la GSF et la réponse humanitaire 2026 alignant les ressources avec les attentes du mandat de la BINUH.

Le calendrier de nomination du nonce apostolique et le rôle potentiel de médiation du Vatican dans la construction du consensus politique post-7 février.

SOURCES PRIMAIRES

Résolution 2814 du Conseil de sécurité de l'ONU du 29 janvier 2026 prolongeant le mandat de la BINUH jusqu'au 31 janvier 2027

Communiqué de presse de l'ONU SC/16285 session du Conseil de sécurité du 29 janvier 2026

Reportage de l'Associated Press sur la critique du CSNU d'Haïti du 29 janvier 2026

Publication par HaitiLibre de la lettre de retrait formel de Smith Augustin du 29 janvier 2026

Reportage de la Gazette Haïti sur le revirement d'Augustin et les sanctions américaines du 29 janvier 2026

Couverture de Rezon Odwes de l'avertissement juridique d'Augustin sur l'instabilité institutionnelle du 29 janvier 2026

Reportage du Nouvelliste sur la confirmation WhatsApp de Smith Augustin du 22 janvier 2026

Jamaica Observer préoccupation de la CARICOM sur les troubles internes d'Haïti du 27 janvier 2026

Vant Bef Info annonce de manifestation de l'opposition plurielle du 29 janvier 2026

Vant Bef Info opposition du MORN au maintien du PM après le 7 février du 30 janvier 2026

Reuters restrictions de visa américaines sur deux membres du CPT du 25 janvier 2026

Mise à jour de l'avis de voyage du Département d'État pour Haïti du 23 janvier 2026

Trading Economics taux de change de la gourde haïtienne 131,06 HTG/USD du 30 janvier 2026

Rapport de crise de violence sexuelle de Médecins Sans Frontières du 28 janvier 2026

Prévision mensuelle du Security Council Report section Haïti janvier 2026